

# REVUE DE PRESSE DE LA SEMAINE 07

## 15 02 16 Compte Personnel d'Activité... Et la retraite?

Huffington post (blog)

Minetou Ndiaye

Consultante en assurance de personnes et protection sociale, membre du think tank Génération libre

L'accord sur le Compte Personnel d'Activité (CPA), signé lundi dernier, a réussi à faire l'unanimité: il ne satisfait personne, ni syndicats, ni patronat. Si l'individualisation des droits s'inscrit dans une logique de refonte progressive de notre système de protection sociale, le CPA ne vise, pour l'instant, que le rassemblement des comptes formation et pénibilité. Il ne résout pas un des sujets majeurs pour les salariés: la retraite.

Entre hausse du nombre de retraités en France et baisse des cotisants, le déficit des caisses de retraite n'a pas fini de se creuser. Et lorsque la retraite fait l'actualité, c'est désormais surtout pour aborder le déficit ou le gel des prestations. S'ajoute à cela l'inquiétude de la jeune génération qui rentre dans la vie active tardivement -les études s'allongent et les difficultés à accéder à un premier emploi se multiplient- et voit la durée de cotisation s'allonger sans cesse.

Aujourd'hui, l'alternative est claire : les gouvernements peuvent continuer à colmater les fissures au fil des réformes; ou, enfin, saisir l'opportunité de proposer un nouveau financement et une nouvelle approche. Une approche qui, cette fois-ci, tiendra compte des mutations sociales. Cela passe par une nouvelle façon d'appréhender le travail, le chômage et globalement la protection sociale (cf la note complète de GenerationLibre sur le sujet).

La retraite est morte, vive le compte personnel à vie!

L'une des solutions, prisée par des économistes tels que Thomas Piketty et Antoine Bozio, est le modèle suédois. Reposant sur un système à points, où la somme des pensions est proportionnelle aux cotisations versées, et sur un taux de cotisation modulable, le modèle suédois permet une individualisation des droits.

A l'heure où être retraité ne signifie plus être inapte, il est temps de permettre à chacun de travailler plus longtemps, de faire une pause pendant sa vie professionnelle, de choisir l'âge de sa retraite.

Couplée à cette individualisation du système de protection sociale, l'instauration d'un revenu universel permettrait de garantir à tous, retraités compris, un "filet de sécurité". Dans sa proposition de "LIBER", le think-tank GenerationLibre préconise de verser à chacun, de façon inconditionnelle, une allocation de base financée par l'impôt.

Gage d'autonomie et de sécurité, l'idée du revenu universel est discutée aux quatre coins du monde, France comprise! Le CNum l'a évoqué dans son dernier rapport à Myriam El Khomri. Ce "revenu de base" ou "revenu d'existence" jouerait un rôle essentiel, comme "matelas de survie", dans une société où les indépendants se multiplient et alternent phase d'activité et d'inactivité. Ces mécanismes, désormais dans le débat public, invitent à repenser les notions traditionnelles de "retraite" et de "carrière".

En aurions-nous bientôt fini du triptyque étude/emploi/retraite?

Dans un monde qui évolue et qui ne nous attend pas, arrêtons de nous cacher derrière des mesurette et entamons une réelle réflexion sur la notion même de "travail". Repenser le travail est une condition essentielle pour faire évoluer le débat sur la retraite.

D'abord, parce que le système de retraite actuel fonctionne avec des cloisonnements qui pénalisent la mobilité et l'employabilité des individus qui atteignent l'âge de la retraite. Autant de savoirs non optimisés...

Ensuite, parce que les mutations sociales et économiques poussent les Français à s'adapter et à envisager leur carrière professionnelle autrement. Aux carrières verticales, se substituent les expériences horizontales. La notion de "slasher" se répand et nombreux sont les jeunes qui cumulent plusieurs emplois souvent pour des raisons financières. L'"ubérisation" de l'emploi, et l'ère post-salariale qu'elle présage, remet en cause le modèle traditionnel. Le CDI, par exemple, "saint graal" de nos parents, perd du terrain.

Qu'attendons-nous pour réagir? Alors que notre fonctionnement actuel est en décalage avec les réalités socioéconomiques et que notre système est au bord du gouffre, des propositions concrètes et réalisables existent pour sortir de l'impasse. Si la protection sociale était fidèle à sa mission d'origine de réduction des inégalités, elle militerait pour sa propre transformation. Reste à savoir si l'Etat aura la volonté et le courage politique nécessaires pour s'y atteler.

Pour en savoir plus: retrouvez la note complète de GenerationLibre.

## **17 02 16 Retraites : travailler jusqu'à 63 ans en 2025 ?**

La tribune

Sans avancer de chiffre, l'Institut Montaigne affirme que les effets d'un recul de l'âge de la retraite sont plus importants que ceux d'une augmentation de la durée de cotisation.

Dans un rapport publié mercredi, l'Institut Montaigne propose de rallonger la durée de cotisation et de faire converger les retraites du public avec celles du privé.

Travailler plus longtemps et aligner les régimes privés et publics de retraite sont les deux axes proposés mercredi 17 février par l'Institut Montaigne, think tank libéral, pour assurer l'avenir des retraites.

Malgré les réformes successives, six depuis 1993, la question du financement des retraites "n'est pas réglée" et "une nouvelle réforme sera nécessaire", estime l'Institut dans un document rendu public mercredi.

43 ans de cotisations

Premier axe : porter l'âge de départ à 63 ans (au lieu de 62) et la durée de cotisation à 43 ans en 2025. La loi de 2014 prévoit bien un allongement de la durée de cotisation, mais plus progressif, d'un trimestre tous les trois ans à partir de la génération 1958, jusqu'à 43 ans (172 trimestres) en 2035, soit pour les générations 1973 et suivantes.

Sans avancer de chiffre, l'Institut Montaigne, créé par l'homme d'affaires Claude Bébéar en 2000, affirme que les effets d'un recul de l'âge de la retraite sont plus importants que ceux d'une augmentation de la durée de cotisation.

Toutefois, le taux d'emploi des 55-64 ans en France reste faible (48,9%), contre 66,1 % pour la moyenne des pays de l'OCDE, selon des données de l'organisme.

Vers la fin des régimes spéciaux ?

Deuxième axe de réflexion : l'institut propose de faire converger davantage les régimes publics et privés. Différentes réformes ont rapproché les situations mais il reste, selon le think tank, la question du "calcul des droits". La pension de retraite des agents de l'Etat et des bénéficiaires de la plupart des régimes

spéciaux est calculée sur les six derniers mois, alors que celle des salariés du privé l'est sur les 25 meilleures années.

L'Institut Montaigne suggère un alignement rapide, pour toutes les personnes à plus de sept ans de la retraite. Un tel rapprochement des régimes répond à un objectif financier mais est aussi "la condition de l'acceptation d'efforts partagés par tous".

Dans le collimateur de l'Institut, figure aussi la prise en compte de la pénibilité, qui peut permettre un départ anticipé à la retraite, "un piège politique" auquel "il faudrait avoir le courage de renoncer purement et simplement", au profit du développement de prévention